



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

AVIS À LA POPULATION

Saint-Roch-de-Richelieu, le 19 septembre 2018 – La municipalité désire informer la population que le rang du Ruisseau-Laprade sera fermé à la circulation ce jeudi 20 septembre 2018 à compter de 6h30 du matin, et ce, jusqu'en soirée. Seule une circulation locale pour les résidents du rang du Ruisseau-Laprade sera autorisée.

La fermeture de ce rang est temporaire et nécessaire afin de procéder aux travaux de pavages.

Ces travaux débuteront à la jonction de la limite municipale de Contrecoeur et Saint-Roch-de-Richelieu.

Tous les services d'urgences et prioritaires dont, les ambulances, sureté du Québec, service de sécurité incendie, Commission scolaire (pour les autobus), etc. seront avisés en conséquence.

Une deuxième journée de pavage est prévue ultérieurement au courant de la semaine prochaine.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le bureau municipal situé au 1111, rue du Parc.

-30-

Source : La direction générale.